

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 64 / 15 juin 2010



UNE BAISSSE PEUT EN CACHER UNE AUTRE

Il n'y a pas que le niveau de nos retraites qui est en jeu dans la « réforme » du gouvernement. Celui de salaires l'est tout autant.

Par un tour de passe-passe sémantique, et au prix d'une nouvelle manipulation des chiffres, le gouvernement a dévoilé son intention de baisser le salaire des fonctionnaires. Pas en baissant la valeur du point d'indice bien sûr, mais par le biais des retenues pour pensions.

Sous prétexte d'harmoniser les cotisations du public (7,85%) et celles du privé (10,65%), il s'agit tout simplement de réduire le traitement net, puisque les retenues pour pensions représentent une part du salaire non versée.

Cette annonce démagogique repose sur une manipulation, car elle compare des choses qui ne sont pas comparables.

Un fonctionnaire ne cotise que pour un seul régime de base, un salarié du privé cotise pour un régime de base au taux de 6,65% et des régimes complémentaires obligatoires (AGIRC, ARCCO) au taux de 4%. Un fonctionnaire ne cotise pas sur son régime indemnitaire (et ne perçoit donc rien à la retraite dessus), contrairement à un salarié du privé.

Le régime des fonctionnaires est le seul régime ne relevant pas de la répartition (salariés actifs cotisant pour les retraités actuels), mais du Code des pensions. L'Etat verse une pension à ses salariés, inscrite au budget, représentant le prolongement du traitement dans le cadre du statut général des fonctionnaires.

Le gouvernement s'attelle à une contre-réforme des retraites en tentant de diviser les salariés du public et du privé, en s'appuyant sur des estimations irréalistes d'« experts » soigneusement choisis, en balayant d'un revers de main toutes les propositions alternatives. Il tente de passer en force sous la pression du MEDEF, des organisations internationales (FMI, Banque mondiale...) et des trop fumeuses agences de notation, véritables milices de la finance qui saignent les Etats.

La contre-réforme des retraites n'est qu'un volet de la politique d'austérité que l'on veut imposer aux salarié-e-s.

S'agissant de la fonction publique, l'obsession dogmatique de la baisse des dépenses se traduit par la liquidation de services, des suppressions d'emplois et une pression sur le niveau des dépenses de personnel, c'est à dire retraites et salaires.

Quel crédit peut-on accorder aux déclarations de Georges Tron, secrétaire d'Etat à la Fonction Publique, qui assurait le 2 juin, à propos des situations respectives en France et en Grèce, qu'il n'était pas question de baisser ou de geler les salaires des fonctionnaires ? D'autant que selon lui, en 2009, « le point d'indice a augmenté de 0,5%, et le pouvoir d'achat de plus de 3% ».

Voilà 10 ans que l'évolution du point d'indice est inférieure à celle des prix et donc que nos salaires baissent en valeur relative. Voilà 10 ans que, mécaniquement puisque dépendantes du dernier salaire, les pensions perdent en pouvoir d'achat. Retraites et salaires sont intimement liés.

Le 25 juin doivent s'ouvrir les « négociations » salariales dans la fonction publique pour les années 2011/2013.

Le 24, journée d'action interprofessionnelle et intersyndicale pour la défense des retraites, nous agissons aussi pour nos salaires.

SOLIDARITÉ AVEC LES FORÇATS DU NETTOYAGE !

Depuis le 1er juin, au niveau national, l'entreprise prestataire du nettoyage dans nos services n'est plus la société ISS, mais la société ONET. Celle-ci porte bien mal son nom !

Les contrats des agents d'ISS travaillant dans nos locaux devaient être automatiquement repris. C'est la loi. Cela permet de limiter (un peu) la grande précarité dans ce secteur.

Mais le 1er juin, la salariée travaillant à la Trésorerie du CHU a eu une mauvaise surprise : alors qu'elle venait prendre son service, des responsables d'ONET lui ont signifié de manière brusque et expéditive qu'elle n'y travaillerait plus.

L'ensemble du personnel de la Trésorerie a été profondément indigné par cette méthode. Une pétition de soutien a été signée, demandant à la TG d'intervenir auprès de la société ONET afin que son contrat soit repris comme prévu par la loi.

Notre administration a sa part de responsabilité dans la situation des salarié-e-s du nettoyage, car à force de choisir des prestataires de moins en moins « coûteux », cela se fait sur le dos d'un personnel surexploité et déconsidéré.

Contact a été pris avec les délégués CGT de la filière nettoyage pour assurer la défense de cette salariée.



«UNE TOUR, DE L'AMIANTE, UN COMBAT»

C'est de l'ex-tripode de Nantes, où ont travaillé en particulier des collègues du Département Informatique du Trésor, dont il est question.

Le film documentaire réalisé par Catherine de Grissac à l'initiative de l'intersyndicale retrace l'histoire du bâtiment, des agents qui y ont travaillé, de leur découverte progressive de l'amiante et de ses dangers, et de 30 années de luttes.

Il est diffusé actuellement sur Télénantes : mardi 15 à 20h55, jeudi 17 à 22h30, samedi 19 à 22h35, mercredi 23 à 22h55, vendredi 25 à 21h20 et dimanche 27 à 10h00.

Un film dont la DGFIP, cela ne la grandit pas, a refusé de participer au financement, contrairement au Ministère des Affaires Etrangères et à l'INSEE, autres services concernés.

UN POT-DRIVE

La com' d'Estu@ire nous a fait un joli sujet sur la soirée « impôts drive » à Cambronne le 31 mai dernier, dernier jour de la campagne d'impôt sur le revenu. L'exercice consiste pour des cadres, tous plus volontaires les uns que les autres, à recueillir les déclarations à la portière des voitures, dans la rue. Cela, paraît-il, fluidifie la circulation autour de Cambronne... Nous, on préférerait nettement que ce soit le dialogue social qui soit fluidifié...

Au delà du comique involontaire de voir nos cadres en gilet fluo courir après le chaland (ce qui doit renforcer positivement l'image de notre administration), l'article oublie de parler du paiement en « liquide » des collègues mobilisés. Faute de place, sans doute. Aux dernières nouvelles, il y avait du champagne pour 30 personnes (et buffet traiteur itou).

CAPL DE NOTATION (DSF) : RÉGIME SEC !

Si le champagne coule à flot à la DSF, ce n'est pas le cas des bonifications pour les appels de note. Cadres C, en échelon fixe ou variable : seulement 2 bonifications de +0,02 accordées sur 3 en réserve, 1 réserve de + 0,06 non attribuée. Cadres B : 2 bonifications de + 0, 2 accordées sur 4, 1 réserve de + 0,06 non attribuée. Question de mérites comparés, nous dit-on. Le compte-rendu détaillé sera diffusé prochainement.

Analyses, propositions de la CGT: retrouvez-les sur le site <http://www.retraites-cgt.fr/>